

Colombelles

## Une convention aussi pour les Colombellois

OUEST-FRANCE.FR, QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | lundi 12 février 2018

367 mots



*Les garanties apportées par le président du conseil départemental n'ont pas calmé la mobilisation des opposants à la fermeture du collège de Colombelles. - Crédit Archives*

Antoine Casini, conseiller départemental, réagit à la convention en cours entre Mondeville et le conseil départemental concernant le collège départemental.

La polémique

La priorité donnée aux élèves de Mondeville sur ceux de Colombelles en cas de sureffectif dans le prochain collège (*Ouest-France* du 10-11 février) a fait réagir Antoine Casini, conseiller départemental, et l'association de défense du collège de Colombelles.

« Lors de la dernière session budgétaire du conseil départemental, j'ai dénoncé les dangers et les conséquences qu'impliquait la convention pour les enfants de Colombelles, remarque Antoine Casini. Garantir à tous les jeunes Mondevillais une scolarisation dans le nouveau collège départemental bâti dans la commune, c'est envisager l'éventualité que les élèves de Colombelles ne pourront pas, à terme, être tous scolarisés dans le nouveau collège. »

« Cette convention scandaleuse implique l'éventualité que les Colombellois soient dispersés au collège Varignon d'Hérouville, établissement en sous-effectif chronique. Cette solution serait d'autant plus inacceptable qu'elle n'assurerait aucune mixité sociale, l'établissement se trouvant lui aussi en ZEP (Zone d'éducation prioritaire), avec un pourcentage de boursiers deux fois supérieur à la moyenne départementale », remarque Antoine Casini, qui rappelle que Jean-Léonce Dupont, président du conseil départemental, s'est publiquement engagé à ce que le rattachement des Colombellois au collège de Mondeville soit « définitif ».

Fiasco total

Antoine Casini demande donc qu'une « convention prioritaire soit établie avec la commune de Colombelles pour garantir à ses enfants leur rattachement définitif au nouveau collège départemental ».

Du côté de l'association, c'est un nouveau coup dur, malgré les promesses d'égalité de traitement du président Dupont lors de la session budgétaire. « Cette annonce interpelle au plus haut point les parents et citoyens que nous sommes. Dès septembre, nous avions prévenu que la capacité et la fusion étaient impossibles car les chiffres avancés parlent d'eux-mêmes. Le scénario retenu et affirmé par courrier indique le déplacement des élèves Colombellois vers le collège à Mondeville. C'est un mépris total envers des Colombellois, variables d'ajustement dans cette affaire. »

L'association envisage de porter l'affaire devant le tribunal administratif et appelle tous les acteurs à clarifier les positions.